

# OUVERTURE DE POSTE

Commune dynamique de 4486 habitants, située au cœur de la vallée de la Loue, 25 kilomètres de Besançon et 30 kilomètres de Pontarlier, la ville d'Ornans est un centre culturel, touristique et économique important et bénéficie d'un cadre de vie privilégié dans un site exceptionnel. Surnommée « la petite Venise Comtoise », cité du peintre Gustave COURBET, ORNANS fait partie des Plus Beaux Détours de France et des Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté. ORNANS, chef-lieu de canton, est la ville siège de la Communauté de Communes Loue Lison (74 communes / 24821 habitants).

---

## DIRECTEUR DES SERVICES (H/F)

---

Date de publication :	29/07/2025
Date limite de candidature :	01/09/2025
Date prévue du recrutement :	01/10/2025
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel de droit public
Cadres d'emploi :	Attaché – Attaché principal

### DESCRIPTIF DES MISSIONS

La commune d'Ornans recherche son Directeur/Directrice des Services. Il/elle participe sous l'autorité de Madame la Maire et en lien avec la municipalité à animer et gérer la mise en œuvre des projets de la Commune, lauréate Petite Ville de Demain. Il/elle coordonne l'ensemble des services de la commune, environ 50 agents.

#### Descriptif du poste :

- Mettre en œuvre les orientations de politiques publiques
- Diriger et coordonner l'action de l'administration communale
- Préparation, participation aux séances du Conseil Municipal et suivi des décisions
- Élaborer et piloter la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources, la stratégie financière pluriannuelle intégrant notamment la gestion de la dette, la recherche de subventions et le suivi du plan pluriannuel d'investissement
- Elaboration du budget général de la commune et de ses budgets annexes en coordination avec la municipalité
- Suivre les relations avec l'intercommunalité (transferts de charges, schéma de mutualisation, dossiers divers...)
- Piloter les marchés publics, projets et grands travaux assistés

- Gérer les fonctions relatives aux ressources humaines (plan de formation, gestion des compétences, organisation du travail, gestion des carrières en relation avec le centre de gestion du Doubs...)
- Assurer la préparation et la conduite des entretiens professionnels
- Assurer la veille juridique et réglementaire de l'ensemble des actes administratifs, sécurisation des procédures administratives

Collaborateur direct de la Maire, le Directeur des Services lui rendra compte de toutes les actions mises en œuvre et des résultats obtenus.

#### Compétences et qualités requises :

D'une expérience avérée dans un poste similaire de DGS avec une bonne connaissance du cadre réglementaire et du fonctionnement des collectivités locales

- Culture territoriale accomplie, maîtrise du droit des collectivités et solides connaissances juridiques, financières, ressources humaines, des techniques de management
- Manager, vous présentez des qualités d'animation, d'encadrement, d'écoute et de dialogue vous rendant apte à fédérer, arbitrer et négocier.
- Qualités relationnelles et rédactionnelles, aptitude à l'encadrement, management d'équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit d'initiative et d'innovation
- Capacité à appréhender la dimension stratégique de l'action communale
- Disponibilité, discrétion et sens du service public

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Diplôme requis : Bac +3 à Bac +5 de préférence spécialité droit public, évaluation des politiques publiques

Poste à temps complet

Emploi à pourvoir le : 01/10/2025

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire, participation protection sociale, chèques déjeuner et CNAS.

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à : Madame la Maire  
à l'adresse courriel suivante : [catherine.borel@ornans.fr](mailto:catherine.borel@ornans.fr)

## INFORMATION

Travailleurs handicapés, nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.